

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue Circulaire 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : peda.gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 70 Construction de l'identité professionnelle			
Code	PEPS3B70PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Christine DEBLED (christine.debled@helha.be) HELHa Gosselies Florine FRERE (florinne.frere@helha.be) Isabelle CAPELLEMAN (isabelle.capelleman@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Christian MOL (christian.mol@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
 - 2.1 Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
 - 2.3 S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession
- Compétence 3 **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**
 - 3.1 Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques

Acquis d'apprentissage visés

L'étudiant évaluera régulièrement le chemin parcouru, fera le point sur ses progrès, ses acquis, les défis qui restent à relever à propos de son développement professionnel.

L'étudiant établira des liens entre ses valeurs, ses croyances, ses pratiques de classe (recherche de cohérence entre ses intentions et ses actions) et les objectifs de la formation.

L'étudiant produira un document réflexif qui illustre son projet de développement professionnel.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEPS3B70PSA	Élaboration du projet professionnel	15 h / 1 C
-------------	-------------------------------------	------------

PEPS3B70PSB	Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant	15 h / 1 C
-------------	--	------------

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS3B70PSA	Élaboration du projet professionnel	10
-------------	-------------------------------------	----

PEPS3B70PSB	Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant	10
-------------	--	----

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
 Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Élaboration du projet professionnel			
Code	6_PEPS3B70PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Christine DEBLED (christine.debled@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Les cours d'identité enseignante et d'élaboration projet professionnel étant complémentaires, ils sont étroitement liés dans leur conception et leur évaluation.

Une épreuve intégrée sera organisée au Q2

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable de:

- définir les rôles de l'inspection, des syndicats, des CPMS
- planifier son avenir professionnel proche en termes de formation continuée, d'objectifs à atteindre en y intégrant le vocabulaire du PIASC
- de préparer une réunion de parents de rentrée.

Dans ses écrits professionnels, l'étudiant sera capable (I) :

- de présenter des documents correctement orthographiés et rédigés (structure, syntaxe, lexique, soin)
- de rédiger et structurer ses documents en respectant les consignes reçues
- d'avoir un regard critique sur sa pratique professionnelle.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Compétences pour enseigner (Perrenoud)
- Les rôles des inspections, CPMS, syndicats
- Comment mener une réunion de parents
- Sensibilisation au public précarisé
- Secret professionnel et déontologie
- Analyse du programme et des socles en lien avec leurs écrits professionnels
- Prévoir des répartitions de matière (si le temps de permet).

Démarches d'apprentissage

Approche interactive, cours magistral, encadrement individualisé

Dispositifs d'aide à la réussite

Encadrement individualisé lors des travaux.

Ouvrages de référence

Notamment :

Ministère de la Communauté française (2007). Le secret professionnel et les enseignants: Pistes de gestion. Bruxelles : Agers.

Pirard, A.-M. (2008).Le petit guide du jeune enseignant.Bruxelles : AGERS

Perrenoud Ph., Dix nouvelles compétences pour enseigner, Invitation au voyage Paris : ESF, 1999, 5e éd. 2008

Supports

Notes de cours

Interviews

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'étudiant devra préparer une réunion de rentrée pour les parents et en présenter un extrait.

Par la présentation, l'étudiant montrera sa connaissance des termes pédagogiques mais également pourra argumenter les orientations pédagogiques choisies.

La présentation sera orale, accompagnée d'un document écrit à "donner" aux parents et d'un média de son choix (affiche, PP, ...)

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv + Exo	100	Trv + Exo	100

Trv = Travaux, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Epreuve intégrée.

Si le document à destination des parents n'est pas rédigé conformément à l'acquis d'apprentissage (I), l'épreuve globale pourra être mise en échec.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant			
Code	6_PEPS3B70PSB	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Christine DEBLED (christine.debled@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours d'identité enseignante et d'élaboration projet professionnel étant complémentaires, ils sont étroitement liés dans leur conception et leur évaluation.

Une épreuve intégrée sera organisée au Q2

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue du cours, l'étudiant sra capable :

- de définir les rôles des inspections, CPMS, syndicats..
- de planifier son avenir professionnel proche en termes de formation continuée d'objectifs à atteindre en y intégrant le vocabulaire du PIASC
- de préparer une réunion de rentrée à destination des parents.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Compétences pour enseigner (Perrenoud)
- Les rôles des inspections, CPMS, syndicats
- Comment mener une réunion de parents
- Sensibilisation au public précarisé
- Secret professionnel et déontologie
- Analyse du programme et des socles en lien avec leurs écrits professionnels
- Prévoir des répartitions de matière (si le temps de permet).

Démarches d'apprentissage

Approche interactive, cours magistral, encadrement individualisé

Dispositifs d'aide à la réussite

Encadrement individualisé lors des travaux

Ouvrages de référence

Notamment :

Ministère de la Communauté française (2007). Le secret professionnel et les enseignants: Pistes de gestion. Bruxelles : Agers.

Pirard, A.-M. (2008).Le petit guide du jeune enseignant.Bruxelles : AGERS

Perrenoud Ph., Dix nouvelles compétences pour enseigner, Invitation au voyage Paris : ESF, 1999, 5e éd. 2008

Supports

Notes de cours

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'étudiant devra préparer une réunion de rentrée à destination des parents et en présenter un extrait.

Par la présentation, l'étudiant montrera sa connaissance des termes pédagogiques mais également pourra argumenter les orientations pédagogiques choisies.

La présentation sera orale, accompagnée d'un document écrit à "donner" aux parents et d'un média de son choix (affiche, PP, ...)

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv + Exo	100	Trv + Exo	100

Trv = Travaux, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Epreuve intégrée.

Si le document à destination des parents n'est pas rédigé conformément à l'acquis d'apprentissage (I), l'épreuve globale pourra être mise en échec.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).